

Animateur : Mme Karine VERGNAUD

Membres présents : Mme Sabrina POURRE
MM. Fabrice ARNEAU, Jean-Marie FOURGEAUD, Cédric PICARD,
Christophe SEYNAT, Denis VALLADE

Membres excusés : Mme Isabelle DA SILVA CARLOS
MM. Sébastien ROLLIN

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (article 39.3 des RD du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilité
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Déroulement des championnats jeunes U13, U15 et U17
- Calendrier Championnat jeunes U13, U15 et U17

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Réunion de Rentrée des Référents U11
- Réunions de Secteur : Référents U7 et U9
- Tarifs Amendes FAL
- Engagements Foot Animation – Catégories U7_U9_U11
- Modification aux textes fédéraux adoptées par l'assemblée fédérale du 06 juin 2026
- Championnat U19

4° Questions et informations diverses

- Rénovation de la pratique du Football des enfants (Isabelle DA SILVA CARLOS)
- Mails reçus

INTRODUCTION

Accueil : L'Animatrice remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : Le PV N°1 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions jeunes en date du 26/08/2026 est approuvé sans modification.

Civilité : Néant

Agenda et information de l'animatrice : Néant

SUJET(S) « POUR DECISION »**1° - Déroulement des championnats jeunes U13, U15 et U17 pour 2026/2027**

La commission rédige les annexes aux règlements des championnats U13, U15 et U17 en fonction des équipes engagées.

Décision 01 : La commission homologue les annexes au règlement et les transmet au Comité de direction pour validation.

2° - Calendrier Championnat jeunes U13, U15 et U17

Le calendrier des jeunes U13 à U17 est paru sur le site

Décision 02 : La commission homologue le calendrier.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGE »

- **Réunion de Rentrée des Référents U11** : Jeudi 10 septembre 2026 à 18h45 au siège social d'Angoulême Charente FC (ACFC)

- **Réunions de Secteur : Référents U7 et U9 :**

- Lundi 07 septembre 2026 : Stade de Mouthiers (19h) Sabrina POURRE et Christophe SEYNAT
- Mardi 08 septembre 2026 : Stade d'Agris (19h) Jean-Marie FOURGEAU
- Mercredi 09 septembre 2026 : Stade d'Aigre (19h) Sébastien ROLLIN
- Lundi 14 septembre 2026 : Stade de St Brice (19h) Fabrice ARNEAU
- Mardi 15 septembre 2026 : Stade de Puymoyen (19h) Karine VERGNAUD

- **Tarifs Amendes FAL :**

8 - AMENDES	
Feuille de Plateau comportant des erreurs ou omissions (tarif/feuille de match) - Catégorie U6 à U11	10 €
Feuille de Licences comportant des erreurs ou omissions (tarif/feuille de match) - Catégorie U6 à U11	6 €
Non transmission sur le FAL, avant le mercredi soir, des documents plateaux par le club accueil	15 €
Non transmission sur le FAL, avant le mercredi soir, de la feuille de licence par le club participant	15 €
Club non représenté à la JND	40 €
Club non représenté à une réunion Foot Animation (U6 à U11)	40 €
Non respect du règlement du Foot Animation (Lois du Jeu FFF)	40 €
Absence sur journée fédérale après inscription de U6 à U11	20 €
4 - FORFAIT	
Absence excusée sur plateau U6 à U11 (après le vendredi soir 18h)	10 €
Absence non excusée sur plateau U6 à U11	20 €
Annulation plateau sans motifs avérés pour plateau de U6 à U11	25 €

- **Engagements Foot Animation – Catégories U7 U9 U11 à la date du 01/09/2026**

- Catégorie U7 : 41 équipes qui représentent 26 clubs
- Catégorie U9 : 44 équipes qui représentent 26 clubs
- Catégorie U11 : 42 équipes qui représentent 28 clubs
 - Niveau 1 : 3
 - Niveau 2 : 15
 - Niveau 3 : 24

- **Modification aux textes fédéraux adoptées par l'assemblée fédérale du 06 juin 2026**

Article 99

1. Par exception à l'article 92 des présents règlements :

- les joueurs et joueuses des catégories de Jeunes peuvent changer de club après le 31 janvier mais ne peuvent évoluer dans ce cas que dans les compétitions ouvertes à leur catégorie d'âge sans possibilité de surclassement, conformément à l'article 152 des présents règlements,
 - quelle que soit la période, le changement de club d'un joueur ou d'une joueuse des catégories U6 à ~~U14~~ **U9** ne nécessite pas l'accord du club quitté.
- [...]

Article 117

Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence :

- a) du joueur licencié U6 à ~~U14~~ **U9** ou de la joueuse licenciée U6 F à ~~U14 F~~ **U9 F**.

- **Championnat U19**

Le championnat U19 est géré par la Dordogne. Il regroupe les Districts du 16-24-87-23.

19 équipes se sont engagées (9 Charente, 5 Dordogne, 4 Haute-Vienne, 1 Corrèze)

Au niveau comptabilité, la Dordogne va créer pour chacun des clubs un compte dans la comptabilité de la Dordogne, afin de pouvoir y passer les différents frais : engagement, discipline, arbitrage et autres. Il a été envoyé aux clubs par mail, tous les mois, le détail de leur compte avec paiement par virement sous 10 jours. Un mail avec RIB joint leur sera envoyé.

Site rentrée foot U11 : Isle d'espagnac, St Michel, Chasseneuil, Chateaubernard, LA Geste, GJ LNF Montmoreau, Mornac, Ruffec Mouthiers

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Rénovation de la pratique du Football des enfants (Isabelle DA SILVA CARLOS)**

Isabelle DA SILVA CARLOS a participé à une réunion de la Fédération pour la présentation de la rénovation de la pratique du Football des Enfants

- **Mails reçus**

- FC St Hilaire (27/08/2026) : pris note – *Demande entente avec Guimps de U6 à U11*
- CS St Michel (28/08/2026) : pris note – *Désengagement Equipe U15 Brassage*

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 03/09/2026

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
1	Déroulement des championnats jeunes U13, U15 et U17 pour 2026/2027	Validé	Karine VERGNAUD	Immédiat
2	Calendrier Championnat jeunes U13, U15 et U17	Validé	Karine VERGNAUD	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au jeudi 17/09/2025 à 18H00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

L'animatrice,
Karine VERGNAUD



La Secrétaire
DA SILVA CARLOS – Isabelle

